

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 04 JAN 2024

N° 24-00013 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, le candidat dont le nom suit, précédemment placé sur la liste d'attente au concours direct de recrutement de **quatre (04) élèves Conseillers en Documentation, session 2023**, est déclaré admis en remplacement d'un candidat défaillant.

C'est :

Admis

| RANG | NOM ET PRENOM (s) | RECEPISSE | N° CNIB | DATE NAISS. |
|------|---------------------|---------------|-----------|-------------|
| 1° | TRAORE SINA JANVIER | 000013-019-03 | B12384306 | 01/01/87 |

Arrêté la présente liste à un (01) admis.

Défaillant

| RANG | NOM ET PRENOM (s) | RECEPISSE | N° CNIB | DATE NAISS. |
|------|-----------------------------|---------------|-----------|-------------|
| 3° | BITIENGA K. SERGE THEOPHILE | 000346-019-11 | B11798072 | 23/10/89 |

Arrêté la présente liste à un (01) nom.

Le candidat déclaré admis est invité à prendre attache avec l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM), dans les plus brefs délais.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général



Hamidou SAWADOGO
Officier de l'Ordre de l'Etalon